

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023

Cancale – St Méloir – St Père – St Jouan

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : _____

C. P. : _____ Ville : _____

Tél. Domicile : _____ Tél. Portable : _____

E-mail : _____

Responsable légal

Nom et prénom du père : _____ Profession : _____

Nom et prénom de la mère : _____ Profession : _____

Bénéficiez-vous de : ARS / AH / Minimum Vieillesse) : _____ (si oui, merci de joindre l'attestation.

Discipline (s) choisie(s) : _____

Engagement :

L'engagement d'un élève à l'école de musique est un engagement pour l'année. Aucun abandon en cours d'année ne justifiera le remboursement des cours non donnés. Sauf en cas de force majeure (maladie, déménagement lointain, etc.) pourrait rendre caduc cet engagement. L'année scolaire comprend 32 semaines de cours.

Engagement* (Adhésion à l'association 30 € par famille ou membre bienfaiteur).

Règlement*

| | | | |
|--------|-----------|--|------------------|
| Global | En 3 fois | Par prélèvements (En 5 fois) joindre RIB. | Chèques vacances |
|--------|-----------|--|------------------|

**Aucune inscription ne sera validée sans le règlement complet de celle-ci.*

Fait à _____ le _____

Signature du responsable

TARIFS POUR L'ANNEE 2022/2023

Adhésion annuelle à l'association 30 €.
(Une seule adhésion par famille ou membre bienfaiteur).

| | Tarif I | Tarif II |
|--|----------|----------|
| Éveil musical (4 – 6 ans) | 70,00 € | 100,00 € |
| Atelier (guitare ou bombarde) | 180,00 € | 225,00 € |
| Chorale Ensemble Accordéon Ensemble Musiques Actuelles | 100,00 € | 100,00 € |
| Nouveau ! Batucada M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur). | 100,00 € | 100,00 € |

Formation complète

Accordéon - Basse - Batterie - Bombarde - Clavier- Cornemuse (nouveau)
Flûte irlandaise - Guitare classique - Guitare électrique
Piano - Saxophone - Technique vocale - Violon - Trompette

| | Cancale + communes adhérentes** + élèves des autres communes scolarisés dans les collèges de Cancale* | Elève non résident à Cancale ou communes non adhérentes |
|-------------------|---|--|
| Enfants (-18 ans) | 250,00 € | 295,00 € |
| Adultes | 450,00 € | 495,00 € |

* Fournir un justificatif de domicile et/ou une attestation de scolarité.

** Communes adhérentes : Saint Méloir des Ondes – Saint Père Marc en Poulet – Saint Jouan des Guérets

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, _____, reconnais par la présente autoriser l'école de Musique de la Baie de Cancale à réaliser et exploiter des photographies réalisées dans le cadre de son activité, de :

Nom et Prénom : _____

J'autorise, par ma signature, l'école de Musique de la Baie de Cancale, à utiliser librement ces photographies en vue de leur diffusion et de leur reproduction pour une durée limitée de 5 ans. (Comme il est d'usage).

Fait le _____ à _____

(Signature, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

Père

Mère

Tuteur